AR Prefecture

006-210600235-20240422-2024_157-DE Reçu le 24/04/2024



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers:

en exercice 19 présents 15 votants 18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 17 avril 2024

DELIBERATION N° 95/2024

PRÉSENTS: Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET:

Modification de la délibération n°84/2024 relative à la demande de fonds de concours 2024 à la CARF ABSENTS: Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul REY

Rapporteur: Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération n° 84/2024 afin de remplacer l'achat d'un souffleur et d'une tronçonneuse, déjà demandé dans les fonds de concours 2023, par l'achat de 3 ordinateurs portables pour l'école.

Monsieur le Maire sollicite donc la CARF, dans le cadre des fonds de concours, pour les opérations ci-dessous détaillées :

	Achat de matériel pour les manifestations	3 545,10 €
	Achat de 3 ordinateurs portables	3009,45 €
	Achat de purificateurs d'air	9 700,00 €
A	Fabrication et installation d'un bardage à la Ca d'Breï	4 730,00 €

Monsieur le Maire présente le plan de financement et sollicite donc l'aide de la CARF, à hauteur de 50% du montant total HT, afin de financer ces opérations.

AR Prefecture

006-210600235-20240422-2024_157-DE Reçu le 24/04/2024

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la modification de la délibération n° 84/2024 relative à la demande de fonds de concours 2024 à la CARF.

APPROUVE le plan de financement.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Pour copie conforme

Maire

ébastien OLF

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Paul REY

Délibération rendue exécutoire par publication

et transmission en Préfecture le

la Mairo

ebastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20240422-2024_157-DE Reçu le 24/04/2024

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET: FONDS DE CONCOURS 2024

DEPENSE:

Achat de matériel pour les manifestations A

Achat de 3 ordinateurs portables Achat de purificateurs d'air AAA

Fabrication et installation d'un bardage à la Ca d'Breï

Montant HT: 20 984,55 €

RECETTES:

4 850,00 € 2 365,00 € 1504,72€ 1772,55€

9 700,00 € 4 730,00 €

3009,45 € 3 545,10 €

10 492,28 € 10 492,27 €

COMMUNE 50% CARF 50%

e Maire,

Sebastien OLWARAN

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 22/04/2024 TOTAL TTC: 25 181,46 €

